

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

* * * *



ANNÉE 2010

3^{ème} séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE OFFICIEL de la séance du jeudi 12 août 2010

L'an deux mille dix, le jeudi 12 août, à 14 heures, l'assemblée de la province Sud s'est réunie, sous la présidence de **M. Eric GAY**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud.

Étaient présents : M^{mes} ANDREA-SONG, ARLIE, BRIZARD, DALY, DAVID, DONIGUIAN-PANCHOU, IEKAWE, LAGARDE, LEQUES, LIGEARD*, MILLET, OHLEN, ROBINEAU, SANMOHAMAT et WAHUZUE-FALELAVAKI, ainsi que MM. BRETEGNIER, BRIAL, DE GRESLAN, GAY, LASNIER, LAZARE, MICHEL, NATUREL, PABOUTY, REGENT, SAM, SONG, VENDEGOU, VITTORI et WAMYTAN.

* Partie en cours de séance.

Étaient absents excusés : M^{mes} LAOUUEVA, MOINDOU, PASCO, SIO-LAGADEC et VOISIN, ainsi que MM. FROGIER, LEROUX, MARTIN, MULIAKAAKA et SALIGA.

Procurations de :

M. FROGIER	à	M. GAY ;
M ^{me} LAOUUEVA	à	M. PABOUTY ;
M. LEROUX	à	M. VITTORI ;
M ^{me} LIGEARD*	à	M ^{me} ANDREA-SONG ;
M. MARTIN	à	M ^{me} ROBINEAU ;
M. MULIAKAAKA	à	M. LAZARE ;
M ^{me} PASCO	à	M ^{me} SANMOHAMAT ;
M. SALIGA	à	M ^{me} DONIGUIAN-PANCHOU ;
M ^{me} SIO-LAGADEC	à	M. LASNIER ;
M ^{me} VOISIN	à	M. DE GRESLAN.

L'exécutif de la province était représenté par M. GAY, premier vice-président, M. MICHEL, deuxième vice-président et Mme LAGARDE, troisième vice-présidente de l'assemblée de la province Sud.

L'Etat était représenté par M. GUEYDAN, commissaire délégué de la République pour la province Sud.

L'administration était représentée par M. GARCIA, secrétaire général, ainsi que par :
M. BACKES, secrétaire général adjoint ;
M^{me} MUNKEL, directrice de l'équipement (DEPS) ;
M. THUPAKO, délégué au logement (DL) ;
M. TOUBHANS, directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;
M. BEAUJEU, directeur adjoint du développement rural (DDR) ;
M^{lle} CHASSARD, chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (DJA) ;

* * *

Rapport n°1174-2010/APS : Projet de délibération relative à l'approbation des orientations générales du schéma de cohérence de l'agglomération Nouméenne (SCAN) et du plan de déplacement de l'agglomération Nouméenne (PDAN).

Le syndicat intercommunal du grand Nouméa (SIGN) a lancé en 2007 trois études stratégiques pour l'aménagement de l'agglomération Nouméenne :

- le plan de déplacements de l'agglomération Nouméenne (PDAN) ;
- l'étude sur l'harmonisation des transports publics de l'agglomération Nouméenne (HTP) ;
- le schéma de cohérence de l'agglomération Nouméenne (SCAN).

Ces trois études stratégiques répondent à la volonté des élus du grand Nouméa d'élaborer un projet d'agglomération cohérent pour faire face à l'évolution de l'urbanisation du grand Nouméa qui induit de nouvelles mobilités devant être organisées et structurées sous peine d'accroître les dysfonctionnements déjà constatés en matière de déplacement.

Ont voté pour : *Le Rassemblement-UMP (15 voix), l'Avenir ensemble (8 voix), le FLNKS (3 voix) et M. Régent (1 voix). (27 voix).*

Se sont abstenus : *Calédonie ensemble (11 voix) et Mme Brizard (1 voix). (12 voix).*

- Adopté -

* * *

Rapport n°1175-2010/APS : Projet de délibération relative à la participation de la province Sud au syndicat mixte de transports urbains du grand Nouméa

Afin d'harmoniser et d'optimiser les réseaux de transports en commun de l'agglomération, les élus du syndicat intercommunal du Grand Nouméa (SIGN) et de la province Sud ont pris la décision de créer une autorité organisatrice des transports (AOT) unique sous la forme d'un syndicat mixte regroupant la province Sud, les quatre communes du Grand Nouméa. Ses membres doivent en approuver les statuts par des délibérations concordantes. Puis, un arrêté du haut-commissaire de la République autorisera sa création.

- Adopté à l'unanimité -

* * *

Rapport n°418-2010/APS : Projets de délibération :

- modifiant la délibération modifiée n° 29-2005/APS du 24 novembre 2005 instituant un code provincial des aides à l'investissement (secteur rural) ;
- modifiant la délibération modifiée n° 18-2008/APS du 7 mai 2008 instituant un code provincial des aides à l'investissement (secteur maritime).

Certaines modifications aux codes provinciaux des aides à l'investissement pour les secteurs rural et maritime, respectivement adoptés en novembre 2005 et mai 2008, sont proposées afin de prendre en les évolutions et réalités du monde agricole et de la pêche.

- Adopté à l'unanimité -

* * *

Rapport n°1067-2010/COM : Projets de délibération :

- accordant la garantie d'emprunt de la province Sud aux contrats de prêts passés par la société d'économie mixte de l'agglomération auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la réalisation de l'opération « Mopélia » ;
- accordant la garantie d'emprunt de la province Sud au contrat de prêts passés par la société d'économie mixte de l'agglomération auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la réalisation de l'opération « Flamboyant Jaune ».

La province Sud accorde sa garantie pour le remboursement de deux emprunts que la société d'économie mixte de l'agglomération (SEM d'AGGLO) se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le premier prêt, d'un montant maximal de deux cent cinquante-deux millions quatre cent quatorze mille cinq cent cinquante-neuf (252 414 559) francs est destiné à financer 27 logements au Mont-Dore. Le second prêt d'un montant maximal de soixante millions huit cent soixante-huit mille neuf cent soixante-quatorze (60 868 974) francs est destiné à financer 5 logements aidés à Nouméa.

- Adopté à l'unanimité –

* * *

Désignation de représentants au sein d'organismes extérieurs :

Au comité syndical du syndicat mixte des transports urbains du grand Nouméa (SMTU) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Gil Brial	Madame Nicole Andrea-Song
Monsieur Pascal Vittori	Monsieur Alésio Saliga
Monsieur Sylvain Pabouty	Monsieur Roch Wamytan

- Adopté à l'unanimité –

Au conseil d'administration de Promo-Sud :

Monsieur Silipeleto Muliakaaka remplace le secrétaire général de la province Sud en tant qu'administrateur au sein dudit conseil.

- **Adopté** à l'unanimité –

Au conseil d'administration du fonds social de l'habitat (FSH) :

Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki remplace madame Dominique Daly.

- **Adopté** à l'unanimité –

Au conseil d'administration du centre hospitalier spécialisé Albert BOUSQUET (CHS) :

Madame Dominique Daly remplace monsieur Silipeleto Muliakaaka.

- **Adopté** à l'unanimité –

Au conseil d'administration du collège de Païta :

Monsieur Jean-Luc Régent remplace monsieur Alain Lazare.

- **Adopté** à l'unanimité –

Modification de la composition au sein des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud :

Au sein de la commission de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire :

Monsieur Jean-Luc Régent remplace madame Dominique Daly.

- **Adopté** à l'unanimité –

Au sein de la commission du personnel et de la réglementation générale :

Monsieur Jean-Luc Régent remplace monsieur Pierre Bretegnier.

- **Adopté** à l'unanimité –

* * *

La séance a été levée à 15 heures.

Le premier vice-président

Eric Gay